

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Période complémentaire de la chasse aux blaireaux

Date :Tue, 2 Apr 2024 15:17:07 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Mr le préfet,

Je ne vais pas vous infliger tous les arguments qui permettent de démontrer que le déterrage des blaireaux est injustifié car vous les connaissez déjà, j'ajoute donc simplement ma voix à tous ceux, très nombreux, qui s'y opposent absolument.

N'écoutez pas ceux qui justifient cette "activité" ignoble, ils le font juste pour continuer à pratiquer leur loisir cruel.

Cordialement

J. NORMAND-MARCILLE

Envoyé depuis l'application Mail Orange